

FICHE PRATIQUE CLIENTELE FRAGILE Agence EXPERTS DIRECT

Sommaire

- Qui est concerné par l'Offre clientèle fragile?
- Comment repérer un client ciblé?
- Comment proposer l'offre à mon client ?
- Comment réintégrer le client en situation stable ?
- Qui compose l'équipe d'Experts Direct ?
- Quel est le rôle de l'agence Experts Direct ?
- **Comment contacter l'agence Experts Direct ?**
- Quel est le rôle de votre agence ?



Qui est concerné par l'Offre Clientèle Fragile?

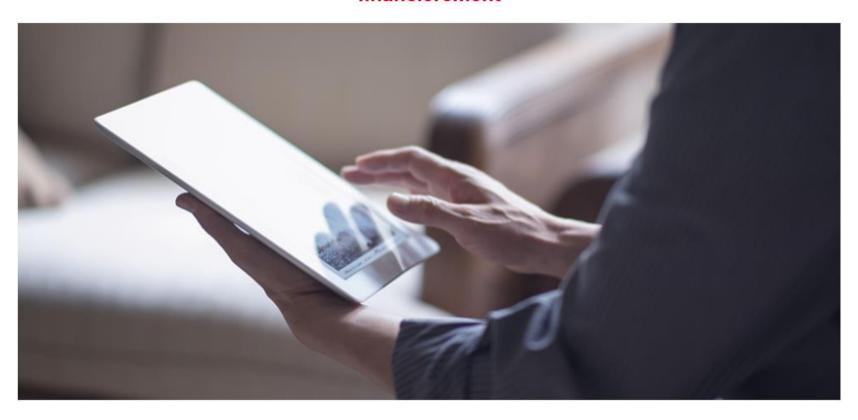


Les critères de ciblage de la clientèle en situation de fragilité sont disponibles sur notre site.



Accompagnement de la clientèle fragile financièrement



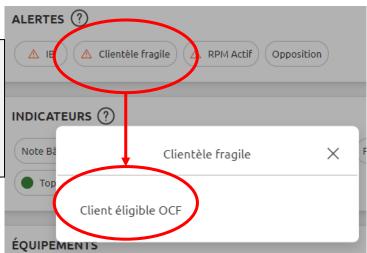




Comment repérer un client ciblé Eligible OCF?

1. Dans les ALERTES de la synthèse

En cliquant sur la gélule « Clientèle fragile » Elle correspond au motif de ciblage « Client Eligible OCF »

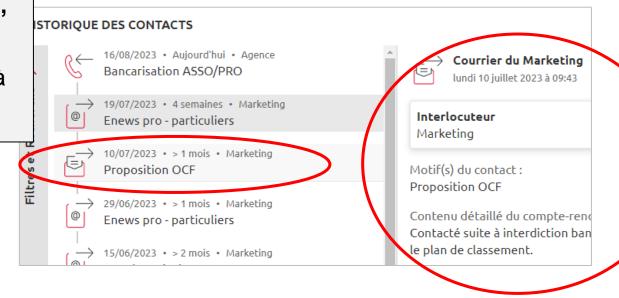


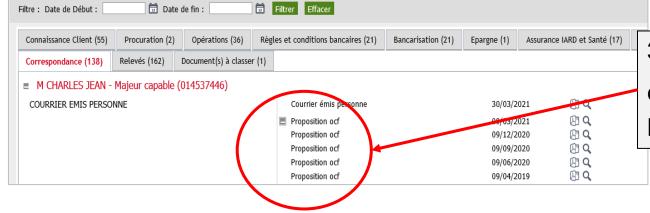
NOTA: Les clients potentiels surendettés sont aussi identifiables dans les « Alertes ».



2. En consultant Contacts 360,

on retrouve la date du dernier envoi de courrier de proposition à l'offre.





3. En consultant Plan de Classement,

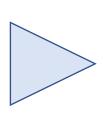
on retrouve dans la partie « Correspondance » les lettres de proposition à l'offre OCF.



Comment proposer l'OCF à mon client ?

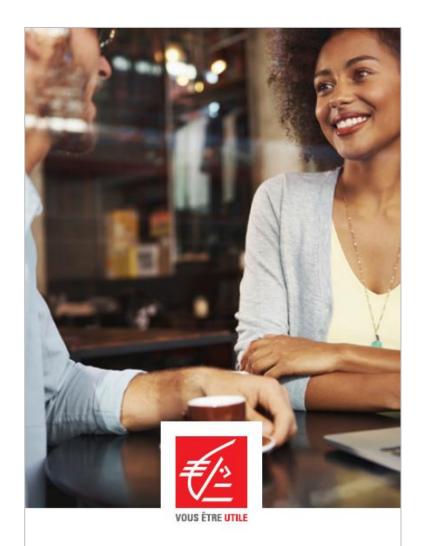
Si vous avez identifié votre client comme fragile,

1 - Vous avez la possibilité de l'orienter vers Experts Direct en lui distribuant le <u>flyer</u>. (réf. FIDUCIAL 134631)





- 2 Vous pouvez aussi directement contacter Experts Direct en rappelant les coordonnées du client pour une mise en relation
- 3 Vous pouvez également proposer l'OCF à votre client de façon spontanée dès lors que vous estimez que celui-ci est dans une situation de fragilité financière.



Agence Experts Direct

Tout ce qui peut vous être utile pour vous accompagner au quotidien.



Comment réintégrer le client en situation stable ?

Si le client est stable financièrement, il peut être réintégré au sein d'une agence physique de proximité.

Un retour en agence physique est traité régulièrement par vagues de transfert, permettant d'affecter ces clients sains vers les agences physiques avec information

La notion de stabilité acquise est déterminée en fonction de plusieurs critères d'identification :

- Domiciliation à l'agence EXPERTS DIRECT supérieure à 12 mois (période probatoire)
- Relation non-détenteur de l'OCF
- Relation non topé Fragile
- Client actif hors note Bâle II dégradée







Toute demande individuelle d'affectation à une agence pour un client ou une relation, reste possible au cas par cas et sur demande.

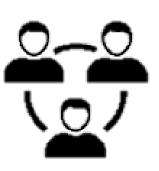
Vous devez prendre contact avec Experts Direct pour déterminer la possible réaffectation manuelle du client

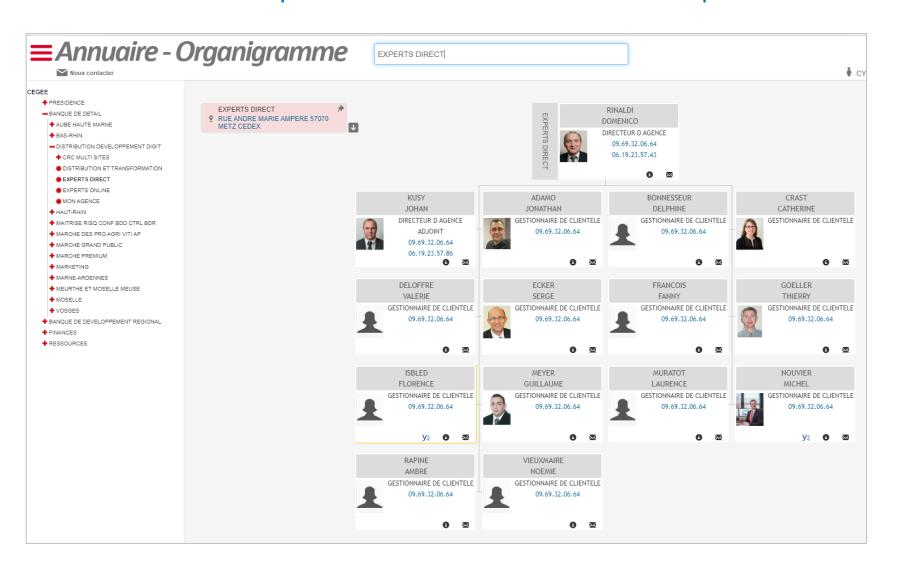




L'Equipe Experts Direct est une agence/point de vente BDD disponible dans l'annuaire :

Mon Entreprise > Annuaire > Rechercher « Experts Direct »

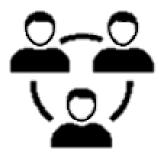






Quel est le rôle de l'agence Experts Direct ?

- Sérer les clients domiciliés à Experts Direct et les risques associés au sein d'un portefeuille unique
- ☼ Contacter les clients topés clientèle fragile pour leur proposer l'offre OCF
- Usuation financière des RDV à distance avec les clients ciblés potentiel-surendettement pour réétudier leur situation financière



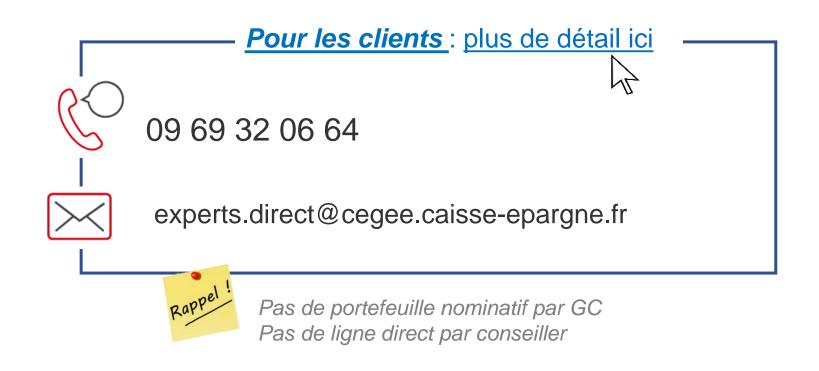




Les clients >70 ans, sous-tutelles, les PRO et les SBB restent gérés dans leur agence de proximité, pour des raisons de facilité de gestion impérative en face-à-face.



Comment contacter l'agence Experts Direct ?







PAR EMAIL:

experts.direct@cegee.caisse-epargne.fr

PAR COURRIER:

Agence EXPERTS DIRECT CS 70014

PAR TÉLÉPHONE:

13h45 à 18h (sauf le jeudi de 14h30 à 18h) – Le samedi de 8h30 à 12h30

En interne

A privilégier : <u>cegee-b-ag-experts-direct-ocf</u> (strictement interne)

il n'existe pas de ligne téléphonique directe, uniquement messagerie Skype ou Teams



Quel est le rôle de votre agence ?

- ♦ Accueillir et servir les clients qui se déplacent dans votre agence
- Réaliser les opérations courantes simples ou les actes nécessitant une présence physique

<u>Exemples</u>: sur présentation de sa pièce d'identité: retraits d'espèces, émission d'un chèque de banque (imposé par la réglementation), procuration, modification des données, etc...

Rappel!

Ces actes ne nécessitent pas de pré-accord d'EXPERTS DIRECT

Une gestion avec EXPERTS DIRECT en appui sera nécessaire pour gérer opposition, prise de risque, etc...



♦ Distribuer le <u>flyer</u> (réf. FIDUCIAL 134631)

aux clients éligibles à l'offre, afin de les orienter vers l'agence Experts Direct pour traiter leurs problématiques financières



🖔 Les clients potentiels surendettés restent gérés en agence.

Vous pouvez faire appel à l'Equipe d'Experts Direct pour apporter des solutions à ces clients au besoin. Pensez aussi à l'offre Régen'air!

